



# LA LETTRE

## DES DROITS DE L'HOMME



### Edito

#### Il y a vingt ans, Tian an Men.

1989 reste une année comme chaque siècle en compte peu : la marque d'une nouvelle orientation historique rendue possible d'abord par la mobilisation massive des citoyens. L'effondrement des dictatures de l'Est au nom du pain et de la démocratie s'est propagée comme une traînée de poudre et a connu des fortunes diverses (transitions démocratiques ici, révolution de velours là, oligarchies ailleurs). Les chinois n'avaient alors pas de mur à abattre, mais une Place à occuper...jusqu'à la Démocratie. Ils n'ont eu droit qu'à s'inscrire, à être inscrits, dans le Grand Dessein que les dirigeants chinois avaient alors choisi : faire de la Chine le plus grand atelier du Monde, tirant par le bas tous les coûts de production et justifiant par la même occasion les argumentaires libéraux pour « faire baisser le coût du travail au nom de la concurrence ».

La Chine reste une dictature, mais le restera-t-elle longtemps ? Son modèle sera remis en cause dans les prochaines années : par ceux qui en subissent la déloyauté en terme commercial (c'est-à-dire une bonne partie du Monde) et par les chinois eux-mêmes qui construisent leurs revendications politiques et sociales. La puissance annoncée, et déjà visible, de la Chine ne garantit pas pour autant 1000 ans de vie au PCC : dans les années qui viennent, les compromis internationaux devront se faire, aussi, sur les contreparties démocratiques que la Chine saura fournir.

**Pouria Amirshahi**  
Secrétaire National  
Droits de l'Homme



### Un jour, une Chine démocratique ?

Le 13 avril 2009, la Chine s'est engagée à promouvoir les Droits de l'Homme aux termes d'un « Plan d'action national pour les Droits de l'Homme ».

La Chine a certes été coutumière de promesses dans ce domaine, mais c'est la première fois qu'elle s'assigne un programme, en lui donnant un caractère prioritaire et en définissant des objectifs à atteindre plutôt qu'en faisant un rappel des progrès accomplis. La Chine semble avoir davantage pris en compte les avis des intellectuels, des militants des Droits de l'Homme et de la société civile.

De fait, depuis quelques années, des progrès ont été relevés par les ONG concernant le respect des Droits de l'Homme en Chine. Le Comité contre

la Torture s'est ainsi félicité des récents efforts de la Chine dans la lutte contre la torture. L'instauration d'une couverture médicale généralisée est ébauchée.

Mais ces efforts restent cependant marginaux au regard de la violation quotidienne et massive des Droits de l'Homme en Chine. La torture y reste pratiquée à grande échelle, tout comme la peine de mort. La liberté d'expression continue d'y être bafouée. La répression des minorités nationales demeure une constante de la politique chinoise. En outre, de larges secteurs de la population chinoise sont privés de droits économiques et sociaux élémentaires, ce qui donne lieu à des tensions sociales très fortes, et qui croissent avec la crise.

*Suite page 2*

### 3 QUESTIONS A

#### Cai Chongguo, éditeur en chef, représentant international du China Labour Bulletin

##### 1. Qu'est ce que le CLB ?

C'est d'abord une association basée à Hong Kong, créée en 93 par Han Dongfang, un cheminot qui a créé le 1<sup>er</sup> syndicat indépendant en 89 (Tiananmen). Il a été arrêté pendant 1 an puis expulsé à Hong Kong où il a fondé cette association. Je suis arrivé en France après Tiananmen et on travaille ensemble depuis 96. Le CBL défend les travailleurs, promeut les négociations collectives et le syndicalisme indépendant, avec les ouvriers chinois, des avocats, des militants d'ONG.

##### 2. Quelle est la situation des travailleurs en Chine ?

La classe ouvrière chinoise est en pleine recomposition, il n'y a pas de culture de solidarité, on part de

zéro pour créer de la solidarité entre les salariés, les paysans, les ouvriers dans le cadre politique, juridique actuel.

Il n'y a qu'un seul syndicat officiel dont le chef est nommé par l'administration et le patron, il n'y a pas de liberté syndicale, pas de droit de grève mais depuis 15 ans il y a de plus en plus de mouvements de grève, voire d'émeutes.

##### 3. Que fait le CBL ?

Nous diffusons une émission de radio écoutée par 10 millions de Chinois. Nous expliquons comment porter plainte, nous diffusons des informations pour qu'ils sachent qu'ils ne sont pas seuls, nous informons la communauté internationale. <http://www.china-labour.org.hk/>

### Bombes à sous-munition

En mars 2009, les Etats-Unis interdisent l'exportation de leurs Bombes à sous munition. Si ceci constitue une véritable avancée, une directive du Département de défense permet néanmoins aux Etats-Unis d'utiliser les sous munitions jusqu'en 2018 : à quand la ratification par les Etats-Unis du traité international contre les BASM de décembre 2008 ?

### Condamnation au Pérou

Le 7 avril 2009, la cour suprême du Pérou a condamné Alberto Fujimori, chef de l'Etat péruvien de 1990 à 2000, pour crimes contre l'humanité. Au nom de la lutte antiterroriste, il avait mis en place une stratégie reposant sur des escadrons de la mort, visant à éliminer les militants du Sentier lumineux et du Mouvement Révolutionnaire Tupac Amaru.

### Droits des homosexuels

Le 20 avril, la Cour d'appel de Dakar a annulé la condamnation à huit ans de prison ferme et à une amende de 500 000 FCFA prononcée le 7 janvier 2009 à l'encontre de neuf sénégalais, pour homosexualité. Cette décision se fonde sur les irrégularités manifestes dans le déroulement de l'enquête et témoigne l'indépendance de la justice sénégalaise.

## Agenda / Vie des fédés

### Vendredi 1er mai

Manifestation nationale à l'occasion de la journée internationale du travail et des travailleurs

### Jeudi 7 mai 2009

« Conflit du Proche-Orient : quelles perspectives stratégiques ? Quel rôle pour les opinions publiques ? », avec Pascal Boniface, directeur de l'IRIS et Denis Sieffert, directeur de Politis, à 18h30 à l'Espace KIRON, 75011 PARIS.

### Dimanche 19 mai 2009

L'Association "Citoyens Résistants d'Hier et d'Aujourd'hui appelle à un rassemblement "Paroles de Résistance " sur le plateau des Glières (74) en présence de Raymond Aubrac et Stéphane Hessel.

### Dimanche 7 juin 2009

Elections européennes

## Suite de la page 1

Campant sur une position de relativisme culturel, la Chine a en réalité une vision restrictive des Droits de l'Homme, qui est destinée à protéger un système de pouvoir dépourvu, ou presque, de légitimité par le vote et d'autres instruments démocratiques. Elle prétend mettre sur le devant de la scène les « droits sociaux et économiques », en opposant par là le « groupe » à l'« individu », soi-disant objet de culte à l'Ouest et personnification, à la différence du « groupe », d'un égoïsme destructeur pour la société.

La vie quotidienne dans ce très vaste pays correspond très imparfaitement, néanmoins, à une telle idéologie, puisque ce sont bien les droits sociaux qui y sont en effet souvent bafoués (et les droits individuels en prime).

On peut donc légitimement douter des vertus dont aime à se parer l'autoritarisme chinois. Les progrès indéniables accomplis et la créativité qui bouillonnent sous la surface ne peuvent faire oublier l'effet démoralisateur sur la société du libéralisme débridé qui est lié intimement à cet autoritarisme. La Chine, qui a signé le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques en 1998, ne l'a toujours pas ratifié. De

ce fait, le Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies ne dispose pas de la compétence pour en contrôler le respect par la Chine.

Ce serait un pas en avant considérable si la Chine appréhendait les Droits de l'Homme dans leur indivisibilité et dans leur universalité, délaissant par là un asiatisme ou un « sinisme » sommai-

**« Tout individu a droit à la liberté d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit » Article 19 de la DDUH**

re. Gageons, comme certains signes peuvent le laisser croire, que ce plan d'action national pour les Droits de l'Homme permette l'amorce d'une telle évolution. Espérons alors que la Chine se démarque ainsi de

l'habitude qu'elle a hélas donné à voir de lancer des plans d'action dans ce domaine tout en les privant de déclinaison concrète. Comme la société, d'une certaine façon, va plus vite que le pouvoir, une telle politique trouvera de manière croissante ses limites. Ceci ne veut cependant pas dire qu'il devrait y avoir dans les années qui viennent une sorte de progression linéaire et inexorable de la situation des Droits de l'Homme en Chine, car l'Histoire peut parfois connaître des soubresauts, voire être tragique. Le futur reste ouvert, entre le pire et le meilleur.

## Et pendant ce temps là

### La situation au Sri Lanka

Pensant pouvoir gagner une guerre amorcée en 1972, le gouvernement sri-lankais a annoncé, sous la pression de la communauté internationale, avoir ordonné à ses forces armées de « cesser d'avoir recours aux armes de gros calibre, avions de combat et bombardements aériens qui pourraient provoquer des victimes civiles » dans le nord-est du pays. Selon le porte-parole des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), les combats se poursuivent entre l'armée et les insurgés qui ne se « rendront jamais » tant que leurs « revendications légitimes ne seront pas satisfaites ».

Jusqu'à sa débâcle militaire actuelle, le LTTE luttait pour fonder un Etat

indépendant au Sri Lanka, une île peuplée à 74 % de Cinghalais. Le conflit a fait plus de 70 000 morts en 37 ans. L'ONU souhaite un « cessez-le-feu humanitaire » pour épargner les civils pris au piège dans les combats. Une délégation européenne se rend mercredi sur place pour « réitérer les appels de la communauté internationale au cessez-le-feu, au respect du droit international humanitaire et à la protection des civils ».

Selon l'ONU, plus de 6 500 civils ont probablement été tués et 14 000 blessés depuis que l'armée a lancé en janvier son offensive « finale ».

**PARTICIPENT A LA LETTRE DES DROITS DE L'HOMME :** Pouria Amirshahi, Thierry Aube, Jérôme Auslender, Naïma Charaï, Jean-Paul Chidiac, Caroline De Haas, Claire Edey, Capucine E-H

Vous souhaitez participer au travail de la commission ? Vous souhaitez recevoir cette lettre par mail ? Contactez nous !

[pouria.amirshahi@parti-socialiste.fr](mailto:pouria.amirshahi@parti-socialiste.fr)  
<http://parti-socialiste.fr/droitshommes>